

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

G FUND GLOBAL GREEN BONDS (compartiment de l'OPCVM GROUPAMA FUND GENERATIONS)

Action I, C - Code ISIN : FR0010213397

Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management.

Objectifs et politique d'investissement

Classification SFDR :

Ce compartiment est un produit financier promouvant des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques conformément à l'article 9 du Règlement SFDR.

Objectif de gestion : Obtenir, par le biais d'une gestion active, une performance d'une gestion active, supérieure à celle de son indicateur de référence, Bloomberg MSCI GlobalGreen Bond index Total Return Index Value Hedged EUR clôturé couvert en euros, par le biais d'une gestion active effectuée dans l'univers des green bonds. Le compartiment, qui a pour objectif l'investissement durable, est investi dans des projets qui financent des activités favorisant l'atténuation et l'adaptation du changement climatique à hauteur de minimum 80 % de son actif net sur « des obligations vertes ».

Indicateur de référence : Bloomberg MSCI GlobalGreen Bond index Total Return Index Value Hedged EUR.

Stratégie d'investissement :

Le compartiment sera investi au minimum à 80% de son actif net sur des « obligations vertes » dites « Green Bonds », qualifiées comme telles par l'émetteur. Une analyse interne viendra compléter cette sélection et valider le bénéfice environnemental des projets financés par ces obligations vertes. Les obligations peuvent être émises par des entreprises, banques, entités supranationales, banques de développement, agences, régions et États. Notre méthodologie interne d'analyse s'articule autour de 4 piliers :

- **Caractéristiques de l'émission**
- **caractéristiques de l'émetteur**
- **qualité environnementale des projets**
- **Transparence**

L'obligation ne sera pas qualifiée d'obligations verte selon notre méthodologie interne, si l'opinion est négative sur au moins un des critères décrits ci-dessus.

L'analyse interne sera faite au plus tard un mois après l'entrée de l'obligation dans le fonds. Si l'obligation n'est pas qualifiée d'obligation verte selon notre méthodologie interne, le gérant s'engage à vendre l'obligation 3 mois après la date de l'analyse.

Le compartiment aura néanmoins la possibilité d'investir jusqu'à 20% de son actif net, à titre de diversification, sur des titres dont les émetteurs affichent un fort engagement environnemental, sans que le véhicule d'investissement ne soit obligatoirement défini comme une obligation verte selon notre analyse ou celle des Green Bond Principle.

La notation ESG est effectuée sur 100 % des émetteurs

La principale limite de cette analyse ESG repose sur la qualité de l'information disponible car les données ne sont pas encore standardisées. Pour y pallier, l'analyse se concentrera sur les enjeux les plus matériels des secteurs et entreprises

Le compartiment pourra investir dans des obligations à taux fixe, des EMTN (Euro Medium Term Note), des TCN (Titres de Créances Négociables), des certificats de dépôt, billets de trésorerie, EuroCP, titres d'Etat, des obligations à taux variable et indexées sur l'inflation, des obligations convertibles.

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Il pourra investir jusqu'à 10 % dans des contingent convertible bonds (Coco Bonds), émis par des institutions financières, afin de rechercher à capter un éventuel rendement plus élevé lié à leur subordination, en contrepartie d'un risque plus élevé.

La catégorie de notation inférieure à BBB- (notation selon l'agence de notation Standard and Poor's ou jugée équivalent) pourra représenter 10 % maximum de l'actif net du fonds.

Le compartiment est en permanence investi et/ou exposé sur les marchés de taux des pays appartenant à l'OCDE. Le compartiment pourra être investi en obligations d'émetteurs établis dans des pays hors OCDE dans la limite de 20 %.

La limite en cumul, en obligations d'émetteurs établis dans des pays émergents et en titres spéculatifs à haut rendement est fixée à 30 % maximum de l'actif net.

La fourchette de sensibilité globale du compartiment se situe entre 0 et 10.

Le compartiment pourra détenir jusqu'à 10% de l'actif net de parts ou actions d'OPC de droit français ou européen. Des trackers pourront être utilisés jusqu'à 10 % de l'actif net.

Le compartiment pourra intervenir sur des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour mettre en place les stratégies d'arbitrage, ou couvrir le portefeuille au risque de taux, de change dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net, le fonds pourra ainsi être surexposé jusqu'à 200% de l'actif net.

En fonction des opportunités de marché, le gérant pourra recourir à l'achat ou à la vente d'instruments financiers à terme répondant aux caractéristiques des dérivés de crédit (Credit Default Swap).

Afin de gérer la trésorerie il pourra effectuer des dépôts, des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, utiliser des OPCVM monétaires et de manière temporaire effectuer des emprunts d'espèces.

Un dispositif de plafonnement des rachats dit de *gates* ainsi qu'un mécanisme d'ajustement de la valeur liquidative dit de *swing pricing* peuvent être mis en oeuvre par Groupama Asset Management. Pour plus d'information sur le fonctionnement de ces

dispositifs, veuillez-vous reporter à la rubrique sur les *gates* et le *swing pricing* dans les modalités de souscription et de rachat du prospectus, disponible sur le site internet www.groupama-am.com.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 3 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

L'OPCVM a un niveau de risque de 3, en raison de son exposition au risque de taux.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- **Risque de crédit :** Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- **Risque de contrepartie :** Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- **Risque lié à l'utilisation des instruments financiers dérivés :** Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	2,75 %
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou ne vous soit remboursé.	
Frais prélevés par l'OPCVM sur une même année	
Frais courants	0,44 %
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances	
Commission de surperformance	Néant

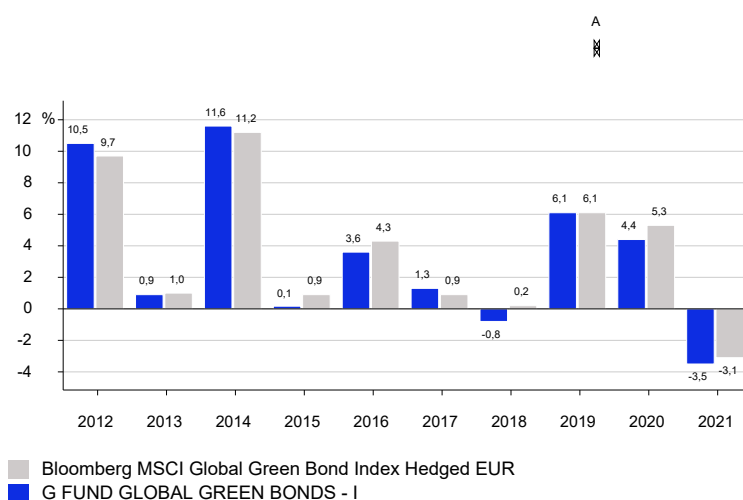
Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des frais maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs. Vous pouvez obtenir plus d'information auprès de votre conseiller financier.

Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent, clos le 30 septembre 2022. Ce pourcentage peut varier d'un exercice à l'autre. Il exclut :

- les commissions de surperformance
- les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais de cet OPCVM, veuillez vous référer aux rubriques des frais du prospectus, disponible sur le site internet www.groupama-am.com.

Performances passées



A : Changement d'orientation de gestion

Les performances affichées ont été réalisées dans des circonstances qui ne sont plus d'actualité (modification de la politique d'investissement et du profil rendement / risque le 27/01/2017).

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Les performances annuelles présentées dans ce graphique sont calculées revenus nets réinvestis et après déduction de tous les frais prélevés par l'OPCVM.

A compter du 21 octobre 2019 la stratégie de gestion a été modifiée.

Création du compartiment en date du 21 octobre 2019 par fusion absorption du FCP GROUPAMA OBLIG EUROPE créé le 5 décembre 1997. A l'issue de l'opération la part est devenue une catégorie d'actions et la date de clôture est passée à fin septembre.

A compter du 24 août 2021 l'indice de référence Barclays MSCI GlobalGreen Bond index Total Return Index Value Hedged EUR est devenu Bloomberg MSCI GlobalGreen Bond index Total Return Index Value Hedged EUR

Date de création de la catégorie d'actions : 19 mai 2005.

Les performances ont été calculées en euro.

Informations pratiques

Forme juridique : Compartiment de SICAV de droit français, cette catégorie d'actions est réservée aux investisseurs institutionnels.

Nom du dépositaire : CACEIS BANK

Nom du centralisateur : Groupama Asset Management pour les catégories d'actions à inscrire ou inscrite au nominatif pur et CACEIS Bank pour les catégories d'actions à inscrire ou inscrites au porteur ou au nominatif administré.

Le prospectus de cet OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont disponibles sur le site internet www.groupama-am.com et peuvent être adressés sur simple demande écrite du porteur auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS - France.

La valeur liquidative est disponible sur le site internet www.groupama-am.com et/ou sur simple demande auprès de Groupama Asset Management.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseil.

Le régime fiscal des porteurs français assimile le passage d'une catégorie de parts à l'autre à une cession susceptible d'imposition au titre des plus-values.

La responsabilité de Groupama Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Groupama Asset Management est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet de Groupama Asset Management www.groupama-am.com.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 1er décembre 2022.